

# LA CROIX

DU BENIN

ISSN 1840 - 8184 Justice, Vérité, Miséricorde HEBDOMADAIRE CATHOLIQUE [www.croixdubenin.com](http://www.croixdubenin.com) NUMÉRO 1749 du 1<sup>er</sup> mars 2024 N° 1221/MISP/DC/SG/DGAI/SCC 300 F CFA

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA CATÉCHÈSE À COTONOU

# Vers une harmonisation des pratiques

P. 6-7



Photo /La Croix/ Florent HOUESSINON

Sous la conduite du Père Épiphané Michodjèhoun, les catéchistes sont réunis en groupe de travail lors des assises sur les états généraux de la catéchèse, le samedi 24 février 2024 à Ouidah

**ICI ET AILLEURS**

COLLOQUE INTERNATIONAL  
SUR LE VIVRE-ENSEMBLE  
Des propositions pour  
un Bénin plus épanoui

P. 5

DIOCÈSE DE N'DALI  
41<sup>e</sup> édition du  
pèlerinage à  
Bembèrèkè

P. 4

**MESSAGE**

36<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
ORDINAIRE  
Caritas Bénin adopte  
son Plan stratégique  
2024-2027

P. 12



## BCÉAO BÉNIN

# Journée de diffusion des comptes extérieurs de l'année 2022

La Direction nationale de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (Bcéao) pour le Bénin a organisé le jeudi 22 février 2024 la journée de diffusion des comptes extérieurs du Bénin au titre de l'année 2022. La rencontre s'est déroulée par visioconférence et a connu la participation d'une centaine d'invités provenant de l'Administration publique, des organisations internationales, du secteur privé, des banques, des universités et centres de recherche. Les membres du Comité national de la balance des paiements ont également pris part à la séance.

Florent HOUÉSSINON

Les travaux de la journée de diffusion des comptes extérieurs du Bénin ont été essentiellement consacrés à l'analyse des résultats de la balance des paiements de l'année 2022 et de la position extérieure globale à fin décembre 2022 du Bénin. La cérémonie d'ouverture a été marquée par le discours de bienvenue d'Emmanuel Assilamehoo, Directeur national de la Bcéao pour le Bénin, et l'allocation du représentant du Ministre d'État chargé de l'Économie et des Finances, Hermann Orou Takou. Ce dernier a félicité la Bcéao Bénin pour la tenue régulière de cette activité qui est devenue l'un des événements économiques majeurs au Bénin. Il a aussi présenté le soutien qu'apporte le Gouvernement pour le développement des filières agricoles phares.

Les travaux techniques ont démarré par la présentation de Didier Noukpo, chef Service Statistiques. Selon lui, les échanges extérieurs du Bénin en 2022 se sont déroulés dans un contexte international marqué par de fortes pressions inflationnistes résultant

des perturbations sur les marchés énergétiques et alimentaires induites par le conflit russo-ukrainien. « Ces chocs multiples ont pesé sur la dynamique de la croissance mondiale qui a ralenti, passant à 3,5% après une réalisation de 6,3% enregistrée en 2021. Le solde global de la balance des paiements du Bénin affiche un excédent de 9.653,2 millions à la suite des 597.462,3 millions enregistrés en 2021. L'excédent noté en 2022 traduit un surplus de couverture du déficit des transactions courantes par les ressources du compte de capital et les entrées nettes de flux financiers », déclare-t-il.

## Déficit établi à 6,1% en 2022 contre 4,2% en 2021

Didier Noukpo a montré que « la hausse des importations a notamment été enregistrée au niveau des composantes Biens intermédiaires (+62,5%) et Produits énergétiques (59,4%). Les biens intermédiaires sont destinés à couvrir les besoins des industries, dont celles de la zone industrielle de Glo-Djigbé », précise-t-il.

Le déficit du compte du revenu primaire s'est creusé de 7.183,6

millions pour se situer à 112.173,8 millions en 2022, en liaison avec les revenus nets versés aux investisseurs directs étrangers (-113.054,9 millions) et les intérêts payés au titre de la dette publique extérieure (-88.474,6 millions). Quant au compte de revenu secondaire, il maintient un profil excédentaire, en relation avec les envois de fonds des Béninois résidant à l'étranger et les transferts reçus aussi bien par les administrations publiques que par les organismes privés dans le cadre de la coopération internationale. Le compte de capital est ressorti excédentaire de 112.567,3 millions

au cours de l'année sous revue, contre 143.841,2 millions en 2021, en liaison avec une baisse des dons projets reçus par les administrations publiques.

La Position extérieure globale (Peg) a été présentée par Tamington Célestin Sèmèvo, Chargé de la balance des paiements. Elle dégage un passif financier net de 3.461.890,0 millions au 31 décembre 2022 contre 2.863.405,3 millions au 31 décembre 2021. Le stock des actifs s'est établi à 5.102.287,7 millions au 31 décembre 2022 contre 4.717.069,5 millions une année plus tôt. Ces actifs sont concentrés dans

la zone Uémoa (65,8%).

Quant aux passifs, « ils sont constitués d'emprunts extérieurs (41,8%), d'investissements directs (26,4%) et d'investissements de portefeuille (20,7%). Ils sont contractés auprès des autres pays (57,7%), des pays de l'Uémoa (28,2%) et de la Zone euro (14,1%) ». Des recommandations ont été formulées après le débat. Jacques Golou, Directeur général de Coris Bank, a suggéré d'accroître le financement des investissements productifs, et que les recettes d'exportation soient effectuées convenablement.

## Recommandations

### 1. À l'endroit du Gouvernement

- Intensifier la mise en œuvre du programme d'industrialisation du Bénin, en particulier dans les domaines de l'agro-alimentaire et du textile en vue de la transformation des produits de base autrefois exportés à l'état brut, et l'élargissement de la base des exportations ;
- Poursuivre les réformes visant l'amélioration de l'environnement des affaires, notamment en créant les conditions pour une mise en œuvre des nouveaux projets portés par les investisseurs privés nationaux et étrangers ;
- Poursuivre la mise en place des politiques visant à promouvoir les industries culturelles et touristiques, à travers le renforcement de l'attractivité des sites touristiques et l'amélioration de la qualité des œuvres artistiques et culturelles.

### 2. À l'endroit du secteur privé

- Se positionner sur les opportunités offertes par le Gouvernement, en investissant notamment dans la zone industrielle spéciale de Glo-Djigbé ;
- Encaisser et rapatrier les recettes d'exportation conformément aux dispositions du Règlement des relations financières extérieures.



## ÉCOLOGIE Mon kit de survie

### Brève présentation de "Laudato Deum"

Nouvelle publication

L'exhortation apostolique *Laudato Deum* est un document de 73 paragraphes regroupés en 6 points essentiels. Le premier point va du paragraphe 5 au paragraphe 19. Ici, le Pape François aborde la question de la crise climatique globale, par exemple l'émission de gaz à effet de serre qui ne cesse d'augmenter depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle.

"Le paradigme technocrate" (20-33) est le titre de la deuxième partie. À cet effet, le Pape revient sur son constat dont il a fait cas dans son encyclique *Laudato si'* publiée il y a de cela 8 ans. Le Pape élucide dans cette encyclique la problématique du pouvoir que l'homme se donne et qui l'amène à détruire son environnement et celui des autres.

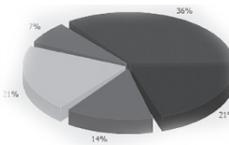
Après la lecture de la troisième partie intitulée "La faiblesse de la politique internationale" (34-43), on ressent de façon déterminée l'invitation du Pape à l'endroit de tous pour conjuguer les actions des responsables politiques avec celles des autres composantes de la société. Une coopération qui peut être bénéfique si les actions menées dans le respect des uns et des autres visent comme seul objectif la lutte pour la sauvegarde de la maison commune.

La quatrième partie porte sur "Les conférences sur le climat : progrès et échecs" (44-52). Dans cette partie, le Saint-Père fustige le fait qu'il n'y ait pas de sanction prévue par les différentes Conférences de l'Onu sur le climat (COP) pour faciliter la mise en exécution des décisions qui sont prises lors des rencontres internationales.

« Dire qu'il n'y a rien à espérer serait un acte suicidaire qui conduirait à exposer toute l'humanité, en particulier les plus pauvres, aux pires impacts du changement climatique. » (53). Le Pape trouve qu'il existe une lueur d'espoir qu'on pourrait retrouver lors de la COP28 qui a eu lieu en novembre-décembre 2023 à Dubaï aux Emirats Arabes Unis. Il nous invite à l'espérance malgré le développement et l'utilisation des énergies fossiles qui ne cessent de connaître une croissance rapide.

Le dernier point abordé par le Pape est celui des "Motivations spirituelles". Dans ce dernier paragraphe, le Pape François revient sur l'urgence pour les catholiques de trouver dans les versets bibliques comme Lv 25, 23 une source de motivation qui invite à revenir sur l'essentiel, à savoir que la terre appartient à Dieu, et que nous ne sommes que des étrangers et des hôtes.

Père Bidossessi Aurel DOHOU



## LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

# 32

1<sup>er</sup> février 2024, le ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique a rendu public le bilan provisoire des dégâts relatifs aux inondations au Bénin pendant le deuxième semestre de l'année dernière. Il ressort que 32 Communes sur les 77 que compte le Bénin, soit 41,55%, ont été touchées. Elles sont réparties sur toute l'étendue du territoire national. Les 12 Départements du pays ont été touchés. Selon le bilan provisoire, les dégâts enregistrés font état de 46 décès, 182.803 sinistrés, 211 écoles et 29 Centres de santé endommagés. On note également d'importantes pertes agricoles et de cheptel. Par ailleurs, plusieurs ouvrages de franchissement sont détruits et de nombreuses pistes de dessertes rurales sont dégradées. De Malanville à Kétou en passant par Tchaourou, Matéri, Savalou, Djougou, Zagnanado, Lokossa, Sèmè-Kpodji, Aguégoués, Abomey-Calavi, Cotonou, Grand-Popo, Lalo et autres localités, les dégâts sont considérables. D'où des mesures d'urgence pour faire face au phénomène. Ainsi, le document du ministère de l'Intérieur souligne que l'état de la catastrophe ouvre droit aux mesures exceptionnelles non exhaustives suivantes : déplacement forcé de populations sinistrées, dérogation aux procédures de passation de marchés publics, déclenchement des instruments/mécanismes de réponses à l'urgence inhérente à l'état de catastrophe, actions de solidarité nationale ou internationale en faveur des sinistrés.

La situation est vraiment préoccupante. Mais ce qui est bien curieux, elle se répète d'année après année avec les mêmes constats, les mêmes mesures et toujours des engagements pas ou très peu souvent tenus. Le Gouvernement doit arrêter les jérémiades à la fin de chaque inondation annuelle. Il faut, dans une vision prospective, mettre en œuvre une politique globale pour endiguer le fléau. Le développement du Bénin en dépend.

Smith



NIGER-MALI -BURKINA FASO

# Levée des sanctions par la Cédéao, et après ?

Réunis en sommet extraordinaire le samedi 24 février dernier à Abuja, les chefs d'État et de Gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) ont levé les sanctions qui frappaient jusque-là certains pays de la sous-région. Reste à savoir si le geste de l'Institution sous-régionale est suffisant pour détendre l'atmosphère entre elle et les pays de l'Alliance des États du Sahel, récemment constituée.

Alain SESSOU

Avec effet immédiat, la panoplie de sanctions imposées depuis 7 mois au lendemain du coup d'État survenu au Niger est levée. Dans le même temps, la Conférence a décidé de lever les restrictions imposées au recrutement des citoyens de la République du Mali à des postes professionnels au sein des Institutions de la Cédéao.

## Probable euphorie de courte durée

Des mesures saluées au Bénin et au Niger. Mohamed Sy, commerçant nigérien établi au Bénin depuis des années, se dit soulagé. Dame Léontine, spécialisée dans le commerce d'oignons en provenance du Niger au marché Dantokpa, décerne un satisfecit à la Cédéao : « Je remercie les chefs d'État qui ont enfin délivré nous commerçantes et commerçants qui vivons des transactions avec le Niger », déclare-t-elle, le visage rayonnant de voir son commerce redécoller. Paulin Coffi, conducteur de camion sur la ligne Cotonou-Niamey, est tout aussi heureux. « Je fais la mise au point de mon véhicule et je reprends sous peu mes activités avec Dosso, Gaya et Niamey au Niger », se réjouit-il. Mais près d'une semaine après la levée des sanctions, l'espoir des uns et des autres peut tourner au cauchemar. En effet, le Bénin dès le 24 février 2024 a rouvert ses frontières avec le Niger. Mais son voisin maintient les siennes hermétiquement fermées. Pire, un individu qui avait tenté de franchir les frontières côté Niger aurait été abattu par des policiers le samedi 24 février 2024 après la levée des sanctions avec effet immédiat prononcée par les chefs d'État de la Cédéao. La méfiance est donc évidente au niveau des militaires au pouvoir au Niger. Un officiel du pays confie à un diplomate de l'Organisation mondiale du commerce (Omc) : « L'ouverture des frontières avec le Bénin ne se fera pas de si tôt. En revanche, avec le Nigeria, les choses iront vite ». Ce qui ne surprend point un Béninois en fonction dans l'administration nigérienne. « C'est la manifestation de l'orgueil du Sahélien, particulièrement du Nigérien », souligne-t-il sous anonymat. Et lorsqu'on se rappelle le procès que



Photo/Reuters

## Malgré la levée des sanctions, des doutes persistent sur le retour à une situation normale

le Général Abdourahmane Tiani a toujours fait au Gouvernement béninois l'accusant d'être une menace permanente pour la sécurité intérieure de son pays, la réticence des autorités nigériennes n'a pas de quoi surprendre.

## Des embûches pour le vrai retour à la normale

Mais au-delà de toutes ces considérations, la décision salubre de la Cédéao pour les populations de la sous-région doit avoir pris de court le Mali, le Niger, et le Burkina Faso. Trois pays dirigés par des juntes et lancés dans une aventure de quitter la Cédéao pour faire cavalier ensemble au sein de l'Alliance des États du Sahel. Un mouvement irréversible, disait le président burkinabè Ibrahim Traoré. Un observateur attentif de la vie politique indique que le

comportement des trois militaires au pouvoir dans ces pays repose sur le populisme. « Les trois régimes de transition au Mali, au Niger et au Burkina doivent leur survie en allant d'escalade en escalade », affirme-t-il avant d'ajouter : « Les sanctions étaient des prétextes pour trouver des bous émissaires. Maintenant qu'elles sont levées, leurs actions peuvent se retourner contre eux ».

Cela dit, la Cédéao n'est pas moins en difficulté après la levée des sanctions. En outre, la gestion des transitions dans les trois pays s'annonce périlleuse. Les textes de l'Institution sous-régionale recommandent qu'après la levée des sanctions, elle se penche sur l'organisation des transitions qui vont prendre fin par des élections libres, démocratiques et transparentes. Or au Mali, au Niger et au Burkina, le Colonel

Assimi Goïta, le Général Abdourahmane Tiani et le Capitaine Ibrahim Traoré donnent plutôt l'impression de vouloir rester longtemps au pouvoir. Dès lors, l'Institution sous-régionale se retrouve en face d'une équation difficile à résoudre. Car les trois juntes empêtrées dans des considérations pas très convaincantes constituent les vraies embûches pour un juste retour à une situation normale au Mali, au Niger et au Burkina Faso.

En définitive, les sanctions sont levées. Ce qui est à saluer. Mais le plus dur commence aussi bien pour les juntes au pouvoir dans les trois pays que pour la Cédéao. Car dans la confusion qui se met en place depuis le samedi 24 février, seul le bon sens de part et d'autre pourra délivrer les populations des difficultés au lendemain de la levée des sanctions.

## Les sanctions imposées au Niger et levées

- 1- La fermeture des frontières terrestres et aériennes entre les pays de la Cédéao et le Niger
- 2- L'institution d'une zone d'exclusion aérienne de la Cédéao sur tous les vols commerciaux à destination et en provenance du Niger
- 3- La suspension de toutes les transactions commerciales et financières entre les États membres de la Cédéao et le Niger
- 4- Le gel de toutes les transactions de services, y compris les services publics et l'électricité vers la République du Niger
- 5- Le gel des avoirs de la République du Niger auprès des Banques centrales de la Cédéao
- 6- Le gel des avoirs de l'État nigérien, ainsi que des entreprises publiques et parapubliques du pays auprès des banques commerciales
- 7- La suspension du Niger de toute assistance financière et de toute transaction avec toutes les institutions financières, notamment la Bidc et la Boad
- 8- L'interdiction de voyager pour les représentants du Gouvernement et les membres de leurs familles.

Sources : Communiqué final Sommet Cédéao du 24 février 2024

## ÉDITORIAL

Michaël S. GOMÉ

### Rubicon constitutionnel

Qu'est-ce qu'une Constitution ? La question mérite d'être posée derechef en ces jours où, au Bénin, nous célébrons le 34<sup>e</sup> anniversaire de la Conférence nationale des Forces vives de la Nation qui avait accouché de la première Constitution de l'ère du Renouveau démocratique. Mais il faut surtout se poser cette question avec toute la gravité requise au regard de l'intempérie des révisions constitutionnelles qui sévit le long du Golfe de Guinée et au-delà. *Le Petit Larousse illustré* définit, de façon sommaire, la Constitution comme : « Ensemble des lois fondamentales qui établissent la forme d'un Gouvernement, règlent les rapports entre gouvernants et gouvernés et déterminent l'organisation des pouvoirs publics. » Il s'agit donc du contrat social fondamental. Son élaboration ou sa retouche ne doit souffrir du défaut d'assentiment des contractants, même si le pouvoir délégué peut opérer selon ses prérogatives, en respectant les mandats et en travaillant pour l'intérêt général.

« Je ne veux pas qu'on touche à une virgule de la Constitution », avait déclaré le chef de l'État, Patrice Talon, lors de la conférence de presse du 8 février dernier. Et pourtant, ses proches s'évertuent à toucher à ce qui constitue l'âme du peuple pour résoudre un problème qui, à l'évidence de certains, ne nécessite pas une nouvelle entreprise crisogène. La sacralité infrangible qu'inspire la loi fondamentale devrait amener ceux qui la manipulent à répandre autour d'eux une crainte révérencielle à son égard et non à la braver avec témérité. De fait, une fois enchâssée dans le marbre de la conscience collective, les garants ou les sentinelles d'une Constitution ne devraient pas chercher à secouer ses socles intangibles. C'était le cas au Bénin en 2019 et cela risque aussi de l'être, cette année, au Sénégal où les courtisans du palais appâtent le président Macky Sall afin de l'amener à franchir le Rubicon de la limitation de la durée de son mandat.

En réalité, ce n'est pas parce qu'on a écrit une Constitution ou qu'on l'a votée ou promulguée qu'on en est forcément le meilleur interprète, ainsi que le croyait le président Alassane Ouattara de la Côte d'Ivoire. L'autre écueil serait de l'écrire selon sa taille ou sa pointure. Ici, on se rend vite à l'évidence en grandissant qu'elle ne sied plus. Et comme tout le monde doit la porter, il est nécessaire qu'elle sié à tous. D'où l'importance d'un consensus avéré et non biaisé autour de son élaboration, ou par la suite de sa révision.



## DIOCÈSE DE N'DALI

41<sup>e</sup> édition du pèlerinage à Bembèrèkè

Soeur Nelly BIKOULA  
DOMINICAINE DE  
L'ANUNCIATA

Le diocèse de N'Dali a organisé la 41<sup>e</sup> édition du pèlerinage au sanctuaire Marial Notre-Dame de la Paix de Bembèrèkè. Après le pèlerinage des enfants qui s'est déroulé du 17 au 18 février 2024, c'était le tour des adultes du vendredi 23 au dimanche 25 février.

Lors du pèlerinage des enfants à N'Dali, Mgr Martin Adjou Moumouni, Ordinaire du lieu, a nourri les pèlerins de la Parole de Dieu en leur expliquant lors de la messe de clôture, ce qu'est le carême et pourquoi il dure 40 jours. Dans une catéchèse, le prélat a expliqué aux enfants la puissance du signe de la croix fait avec foi et sans précipitation. Il les a invités à apprendre à bien faire ce signe des chrétiens comme effort de carême, ainsi qu'à prier davantage, à se discipliner pour ne pas céder aux différentes tentations.

Le second pèlerinage, celui des adultes, a été placé sous le thème : « La Sainte Famille, modèle de vie et de foi ». Ce thème a été développé en deux parties par Danielle Pliya, épouse Tévoédjèrè.

Dans la première partie, elle a commencé par demander les attentes de chaque groupe de personnes présentes : jeunes, adultes, personnes de troisième âge. Elle les a invitées à se mettre dans les vraies dispositions d'un pèlerin tourné vers Dieu afin de ne pas rentrer sans grâces. La famille, a-t-elle poursuivi, lieu de communion et de partage des valeurs, est aussi le lieu des généalogies humaines qui doivent être connues par chaque chrétien pour accepter le passé, mieux vivre le présent et préparer l'avenir. La Sainte Famille est le lieu de la croissance du Christ qui, malgré sa divinité, a une généalogie humaine. Il y a aussi la généalogie spirituelle qui vient de la connaissance et de la foi en Dieu. Parlant de la Vierge Marie, Danielle Tévoédjèrè a expliqué comment le message de l'annonciation a bouleversé son projet de vie. Toutes les familles doivent avoir un projet de vie, ce qui inclut l'éducation des enfants, et se préparer à accueillir les grandes transformations (puberté) qui s'effectuent dans leur vie. Comme Marie, modèle de vie, les chrétiens sont appelés à travailler leurs vies intérieures, à avoir une connexion personnelle avec Dieu. Par ailleurs, quand Joseph accepte de ne pas répudier sa fiancée



Les pèlerins au cours de la messe de clôture

Marie malgré l'embarras que la grossesse de celle-ci lui cause, la conférencière y lit une invitation pour les hommes au courage, à la responsabilité et à la confiance en leur épouse. La deuxième partie de son intervention portera sur une alimentation saine qui doit être le point phare pour une famille sainte et saine.

#### Avancer dans la foi et l'espérance

La messe solennelle de clôture du pèlerinage a été présidée par Mgr Bernard de Clairvaux Toha, évêque de Djougou, invité par Mgr Martin Adjou Moumouni, et concélébrée par une trentaine de prêtres. Les textes liturgiques étaient ceux du deuxième dimanche de Carême. Dans son

homélie, le prélat a commencé par se rappeler les beaux souvenirs vécus en ce lieu de pèlerinage qui continue par être un lieu d'accueil, de fraternité et de rencontre avec Dieu. Mgr Toha a rappelé que le Seigneur ne soumet pas à la tentation, mais délivre du mal ceux qui ont recours à Lui. Dieu est toujours avec l'homme et chacun doit avancer dans la foi et l'espérance, car Dieu est le roc et le salut de ceux qui comptent sur Lui. L'expérience mystique de Dieu nous invite à contempler d'une part le Christ transfiguré et, d'autre part, à admirer la Sainte Famille, a-t-il souligné. Il a enfin invité le peuple de Dieu à demander au Seigneur la grâce de transformer leurs vies, leurs familles, à imiter la Sainte Famille avec les

attitudes suivantes : cultiver la prière en famille, pratiquer la patience et la compréhension, faire preuve d'amour et de service dans l'humilité, cultiver la confiance en Dieu qui conduit inévitablement à la confiance en l'autre, et enfin être des témoins authentiques de foi.

En contemplant la Sainte Famille, il est important de l'imiter, a-t-il conclu en implorant la Vierge Marie d'intercéder pour chacun des pèlerins, et que ce moment soit une occasion de renouvellement des engagements pris, que les familles chrétiennes soient des lieux de paix et d'amour, que la Vierge Marie aide chacun à vivre pleinement sa vocation. Après la célébration eucharistique, les agents pastoraux se sont retrouvés pour un partage fraternel

## DIOCÈSE D'ABOMEY

## Pèlerinage diocésain à Kpoto

Juste YÉLOUASSI  
CORRESPONDANT

Plus de 4.000 fidèles chrétiens ont accouru vers le sanctuaire marial de Kpoto dans la Commune de Zagnanado pour confier leurs intentions à Dieu par l'intermédiaire de la Sainte Vierge Marie qui défait les nœuds. C'était le samedi 24 février 2024. L'eucharistie a été présidée par Mgr Eugène Cyrille Houndékon, évêque d'Abomey, et concélébrée par une centaine de prêtres.



Des milliers de fidèles confiant leurs intentions de prière à la Vierge Marie

Comme de tradition le dernier samedi du mois de février, l'Église-Famille de Dieu à Abomey effectue son pèlerinage annuel au sanctuaire marial de Kpoto. Quand bien même cette édition tombe dans le temps de Carême, les fidèles, confiants en la grâce divine et à l'intercession indéfectible de Marie, se sont déplacés massivement pour vivre ce rassemblement spirituel afin d'obtenir les grâces d'un moment

particulier très fort. Chemin de croix, méditation du chapelet et confessions sacramentelles ont laissé place au sacrifice eucharistique présidé par Mgr Eugène Cyrille Houndékon, évêque d'Abomey. Les chorales *Hanyé* et *Ogo Oluwa* de la paroisse Saint Michel d'Agonlin Xwégbo, avec leur charisme hors pair, ont assuré l'animation.

Mgr Eugène Cyrille Houndékon, après les salutations d'usage et les remerciements à

l'endroit des pèlerins, prêtres, religieuses et laïcs, a souligné l'importance d'un pèlerinage dans la vie d'un chrétien. Ensuite, en se référant aux textes liturgiques, il a insisté sur l'Amour pour les ennemis, les adversaires et les persécuteurs. « Le Seigneur Jésus-Christ lui-même a témoigné de cet Amour difficile en pardonnant à Judas, à Pierre, surtout en lui confiant la charge et la direction de l'Église et en le mettant à la tête des Douze », déclare-t-il. Dès

lors, des témoins de cet Amour ont montré le sacrifice et ce que le Seigneur demande est bel et bien possible. « Notre vie devra aller dans cette dynamique », recommande le prélat. Le Christ a montré combien Dieu nous aime.

#### "Projet Transition Écologique Famille Verte"

D'un autre côté, Mgr Houndékon a expliqué le message du Pape François pour le Carême 2024. Ainsi, il a parlé

du réchauffement climatique en vue d'une prise de conscience de l'écologie. À ce propos, deux éléments de la nature sont donnés dans l'Évangile. Il s'agit du soleil et de la pluie. À travers eux, on remarque l'impartialité de la générosité de Dieu et l'égalité des biens de la nature octroyés à l'humanité entière. « L'homme devra savoir utiliser par exemple l'eau et l'électricité de façon rationnelle en pensant aux autres qui sont dans le besoin. Il est appelé à la protection et à la préservation de ces biens », conseille-t-il. Le prélat a passé en revue les deux documents pontificaux du Pape François sur l'environnement, à savoir « *Laudato si'* » et « *Laudate Deum* ». L'humanité a l'obligation d'opter pour le bien et changer le mode d'agriculture en évitant au maximum l'usage des engrais chimiques qui dégradent le sol. Voilà pourquoi l'évêque d'Abomey va mettre sur pied le « Projet Transition écologique Famille verte ». À la fin, le Père Ange Houégbèlo, Recteur du Sanctuaire, a exprimé sa gratitude en invitant les pèlerins à une réconciliation avec la Création.



COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE VIVRE-ENSEMBLE

# Des propositions pour un Bénin plus épanoui

Mariane GBOSSÈMÈDÉ

Un colloque international sur le vivre-ensemble économique, politique et social s'est tenu le mercredi 28 février 2024 au Chant d'Oiseau. Il a été organisé par l'Ong "Bénin Solidaire" en collaboration avec ses différents partenaires. La rencontre a connu la présence de plusieurs représentants de partis politiques, de la société civile et des confessions religieuses.

Les participants au colloque international sur le vivre-ensemble organisé par l'Ong *Bénin Solidaire* de Hyacinthe Tossa se sont penchés sur une seule problématique : comment garantir un mieux-être au peuple béninois et améliorer le vivre-ensemble, sans individualisme et sans exclusion ? Au début des échanges, le Professeur Florentin Nangbè et Igor Hounzandji ont rappelé l'histoire du Bénin, les valeurs qui caractérisent le peuple béninois et le parcours politique du Bénin de la Conférence des forces vives de la Nation à nos jours.

Dans le premier panel qui a



Photo/Emmanuel AGBOGBÉ

Les intervenants du 2<sup>e</sup> panel animé par l'Ambassadeur Cosme Arouna

réuni des acteurs politiques, il était question de discuter autour des facteurs qui entravent le vivre-ensemble au Bénin et des défis à relever. De l'avis des uns et des autres, on retient essentiellement que l'individualisme, la recherche du bien personnel au détriment du bien commun et l'égoïsme

sont des maux qui minent le peuple béninois. Antoine Guédou, président du parti *Grande Solidarité Républicaine*, s'interroge sur l'avenir du Bénin qui risque d'être compromis si certains aspects de la Constitution ne sont pas relus. Selon Edgard Soukpon, président du parti *Union nationale du Bénin*, « il

faut qu'il y ait une nouvelle Conférence nationale des grands acteurs et décideurs de notre société qui redéfinisse notre vivre-ensemble ». Paul Hounkpè, représentant le parti Fcbé, pense qu'« il va falloir qu'on mette des balises pour qu'il ne soit pas permis de franchir certaines barrières ».

Mettre fin au silence face aux injustices

Abordant le sujet sous un autre aspect, Rabiath Balogoun, représentante du parti *Moele Bénin*, a attiré l'attention de tous sur l'éducation et le silence face aux injustices. « Le mot consensus reviendra tant que les personnes qui sont capables de se lever et de dire "non" lorsqu'on brime les autres ne le feront pas », déclare-t-elle. Dans ce sens, Chabi Yayi du parti *Les Démocrates* soutient que « le vivre-ensemble est un travail quotidien. Dans nos familles, dans nos entreprises, il faut remettre les modèles au centre ».

Le second panel conduit par l'ancien Ambassadeur Cosme Arouna a permis aux intervenants de faire des propositions concrètes. Il a réuni des représentants des différentes confessions religieuses et une bioéthicienne. Ils ont relevé la nécessité de cultiver l'acceptation de l'autre dans sa différence, le pardon et l'entente. Pour Perpétue Idjiwa, bioéthicienne, « le vivre-ensemble commence par la restauration de la mentalité de chacun. Qu'on n'ait pas un amour superficiel et que l'objectif soit vraiment commun ».

## 3<sup>e</sup> CHAPITRE DES SŒURS DE NOTRE-DAME DES APÔTRES

# Un nouveau bureau pour la province du Bénin

Emmanuel AMOUSSOU  
STAGIAIRE

Les Sœurs de Notre-Dame des Apôtres (Nda), province du Bénin, ont tenu du 11 au 25 février 2024, leur 3<sup>e</sup> Chapitre provincial à Hèvié Adovié, dans le diocèse de Cotonou. La messe de clôture et d'envoi en mission des trois membres du Conseil provincial a eu lieu le dimanche 25 février sur la paroisse Saint Isidore de la même localité. Elle a mobilisé des prêtres, des religieuses et beaucoup de fidèles.

Elles sont vêtues d'une tunique blanche, longue jusqu'aux pieds avec des manches larges et serrées à la taille par une ceinture. Au-dessus, elles ont porté un voile, de la même couleur que la robe, symbole d'humilité, de chasteté et de pudeur. Elles sont les Sœurs de Notre-Dame des Apôtres (Nda), province du Bénin. Dans une ambiance festive, elles ont pleinement participé à la messe

de clôture de leur 3<sup>e</sup> Chapitre provincial qui s'est déroulée sur la paroisse Saint Isidore de Hèvié Adovié. « Au début, il y avait un peu de crainte mais avec la grâce de Dieu, je suis en paix » déclare Sœur Nicole Houinato, toute souriante. Elle occupe le poste d'Assistante dans le nouveau Conseil provincial élu. « Nous sommes envoyées pour nous occuper de la condition humaine. Tout défi qui touche à la pauvreté, la jeunesse, les femmes, les enfants sera notre priorité », ajoute Sœur Odile Soudonou, nouvelle responsable de la province du Bénin. Et pour réussir leur mandat, elles invitent leurs pairs à s'unir à elles comme une famille.

### Une nouvelle équipe

La célébration eucharistique de clôture de ce Chapitre provincial a été présidée par le Père Pierrot Vodjo, Curé de la paroisse Saint Isidore de Hèvié Adovié. La concélébration était assurée par d'autres prêtres dont les Pères Yvon Yékou, Hervé Kodja et Roger Bessan. En se basant sur les textes liturgiques, le Père Vodjo



Photo/La Croix/Emmanuel AMOUSSOU

Nicole Houinato, Odile Soudonou et Felicia Nwosu membres dirigeant le nouveau bureau des Sœurs Nda de la province du Bénin

a désigné le Patriarche Abraham comme un exemple de vie pour les Sœurs Nda.

Après la communion, Sœur Olga Dagba, Provinciale sortante, a présenté la nouvelle équipe retenue lors des assises. Il s'agit des Sœurs Odile Soudonou, Provinciale, Nicole Houinato, Assistante, et Felicia Nwosu, Conseillère. À

chaque appel des membres du Conseil provincial, les fidèles et les Sœurs présentes applaudissent pour marquer leur admiration. Par la suite, elles ont demandé à l'assistance de les soutenir par leurs prières avant de donner la parole à Sœur Juvenale Yévidé, qui à son tour, a présenté la congrégation des Sœurs de Notre-Dame des Apôtres.

Après la consécration des Sœurs à la Vierge Marie, et l'envoi en mission des membres du Conseil provincial, le Père Pierrot Vodjo a donné la bénédiction finale. « Même si l'avenir fait toujours un peu peur, je sais que le Seigneur est là. Je m'abandonne à lui. Il nous conduira », conclut Sœur Nicole Houinato.

## ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA CATÉCHÈSE À COTONOU

## Vers une harmonisation des pratiques

*Dans le cadre des festivités des 10 ans de décès du Père Théophile Villaça, le diocèse de Cotonou entend harmoniser les pratiques catéchétiques au regard des réalités actuelles liées à l'évangélisation. L'organisation des états généraux de la catéchèse a permis de s'ouvrir aux suggestions de l'Esprit Saint afin d'évaluer sans complaisance les lacunes. L'objectif est de doter Cotonou d'un Directoire diocésain de la catéchèse tel que voulu par le Père Théophile Villaça. Messe, laudes, vêpres, chemins de croix, chapelet et partage d'expériences ont marqué les trois jours de travail.*

## ► Concevoir la catéchèse comme une initiation

Florent HOUÉSSINON

Du vendredi 23 au dimanche 25 février 2024, le Centre catéchétique Saints Martyrs de l'Ouganda à Ouidah a organisé les états généraux de la catéchèse à Cotonou sur le thème : "Pour une relecture et mise à jour des acquis des derniers états généraux autour de la figure du Père Théophile Villaça". Les travaux ont réuni plus de 200 délégués paroissiaux de la catéchèse, accompagnés par des prêtres et des spécialistes de diverses sphères des sciences sociales et religieuses.



*Les catéchistes de l'école de la catéchèse, acteurs de la bonne tenue des assises*

C'est dans un esprit d'ouverture à une pentecôte renouvelée pour la catéchèse diocésaine et nationale que les assises diocésaines de la catéchèse se sont déroulées. Elles ont le mérite de poser les véritables problèmes liés à la pratique catéchétique dans le diocèse de Cotonou : la légèreté dans l'enseignement du catéchisme, l'attribution de notes au pifomètre, l'absence des catéchistes aux récollections, le cas des catéchistes en situation irrégulière et syncrétiste, l'absence du prêtre dans le parcours catéchuménal et le rapport à la Parole de Dieu faussé par les catéchistes eux-mêmes.

Pour susciter le débat lors de la 4<sup>e</sup> communication le samedi 24 février 2024, le Père Wilfrid Lawson, Aumônier diocésain de la catéchèse en milieu scolaire, formule quelques préoccupations issues des difficultés liées à sa pastorale : l'enseignement de la catéchèse dans nos écoles catholiques dépouille-t-il nos paroisses ? Quel est le lien que les catéchumènes des écoles catholiques entretiennent avec leur paroisse ? Les catéchumènes des écoles catholiques abandonnent-ils le parcours catéchuménal à la fin de leur parcours ? Comment adapter les horaires en milieu scolaire ? « Si on doit fermer les écoles catholiques à la catéchèse, on le fera. Mais si on doit les laisser ouvertes, qu'est-ce qu'il faut améliorer ? », ajoute-t-il. En réponse, tous les catéchistes ont souhaité le maintien de la catéchèse en milieu scolaire.

## Efforts dans l'élaboration des manuels

C'est Mgr Antoine Ganyé, Archevêque émérite de Cotonou, qui a lancé les travaux des assises à travers une messe. Il a insisté sur la catéchèse perçue comme « source de la foi ». « Celui qui n'a pas la foi tourne en rond, il perd le nord et ne sait plus où aller. Celui qui veut enseigner la catéchèse doit avoir la foi. Elle est importante. Si vous n'avez pas la foi solide, il vous sera difficile d'éduquer les catéchumènes à la foi », souligne-t-il tout en posant la problématique d'une pastorale catéchétique face aux Nouvelles technologies de l'information et de la communication (Ntic).

Premier à ouvrir le bal des communications, le Père Roger Sévoh, 2<sup>e</sup> Vicaire général de l'archidiocèse de Cotonou, est parti de l'histoire générale de la catéchèse pour évoquer les efforts dans l'élaboration des manuels catéchétiques au Bénin. Selon lui, l'histoire de la catéchèse a connu de grandes époques dans l'Église Universelle et au Bénin : la période préconciliaire, Vatican I, Vatican II, le temps des missionnaires, les Indépendances, la démocratie en Afrique en 1990, l'organisation du Grand Jubilé de l'an 2000 sans oublier la décennie 2010. « Avec le Concile Vatican II et les efforts surtout dans le domaine de la liturgie, il a été proposé deux chemins pour catéchiser : le chemin anthropologique qui part de l'homme à Dieu, et le chemin qui part de Dieu à l'homme, donc de la Parole de Dieu à la réalité de l'homme. Nous avons

constaté qu'avec notre imaginaire sociocommunautaire, il est plus simple de passer de l'homme à Dieu, donc du vécu social à la Parole de Dieu. C'est pour cela que le chemin anthropologique a été choisi. Tous les manuels ont été conçus ainsi jusqu'aujourd'hui », déclare-t-il.

La communication du Père Epiphane Michodjèhoun, Directeur du Centre catéchétique de Ouidah, va aborder les acquis des 1<sup>ers</sup> états généraux de la catéchèse, les manuels réalisés jusque-là par ses prédécesseurs et la nouvelle approche catéchétique dans le diocèse de Cotonou. « La dynamique d'élaboration des manuels suit l'histoire du salut : Dieu le Créateur, son Fils Jésus-Christ, l'Esprit Saint, la Vierge Marie et l'Église. C'est ainsi que le livre de la 3<sup>e</sup> Année reproduit l'histoire du salut. Or ce livre devrait être consacré aux sacrements parce que le catéchumène de la 3<sup>e</sup> Année reçoit 5 sacrements à la fois : le baptême, la confession, l'Eucharistie, le mariage et l'onction des malades. Nous devons nécessairement travailler à refaire ce manuel pour l'adapter aux réalités d'aujourd'hui », plaide-t-il. « La catéchèse doit être aujourd'hui interdisciplinaire. Sinon, elle va s'enfermer dans l'enseignement catéchétique », fait-il constater avant de parler de l'introduction dans la formation des catéchistes de l'interdisciplinarité. Il faut donc tenir aujourd'hui compte de l'enseignement des données de la foi, de l'éducation à la foi et de l'accompagnement à la foi. Ce qui

amène à considérer la catéchèse dans son volet anthropologique, communicationnel, psychorelationnel et psychoéducatif. Le Père Romaric Gandoto, Directeur adjoint au Centre catéchétique de Ouidah, a également évoqué la pastorale catéchétique pour les personnes handicapées, les malades et les personnes âgées selon les recommandations du Plan stratégique d'action pastorale du diocèse de Cotonou.

## Mystagogie et inculturation

La dernière communication des états généraux de la catéchèse à Cotonou a été présentée par le Père Maurice Hounmènou, curé de la cathédrale Notre-Dame de Cotonou. Il était question pour lui de proposer une catéchèse basée sur la liturgie. Il recommande de partir simplement du texte de la bénédiction de l'eau lors de la veillée pascale, la prière pour le sacrement de la confirmation et la prière eucharistique pour tenter une catéchèse mystagogique (faire le passage du signe au mystère). Selon lui, toute initiation repose sur quatre principes : le principe de l'inversion symbolique (en ritualité, on meurt pour naître), le principe de la déconstruction-reconstruction. « Lorsque vous venez pour être initié, vous devez abandonner tous vos préjugés au profit de la nouvelle doctrine qu'on va vous enseigner. C'est d'ailleurs ce qui explique le fait qu'on ne devrait pas appartenir à deux rites différents », explique-t-il. Le 3<sup>e</sup> principe est celui de la "dialectique du dedans et du dehors". « Cela veut dire que ce

que l'initié sait, le non initié ne sait pas. Par conséquent, les endroits que l'initié doit connaître, le non initié n'a pas le droit d'y avoir accès », précise-t-il. Le dernier principe est celui de la passivité de l'être car « dans toute initiation, il faut une tierce personne ».

Avant les travaux en carrefour, les délégués ont participé à la messe présidée par le Père Donatien Amegee, Aumônier national du Renouveau charismatique catholique. Dans son homélie, il a invité les catéchistes à soigner leur vie de prière en cette "Année de Prière" décrétée par la Conférence épiscopale du Bénin en vue du Grand Jubilé de 2025. Regroupés en 5 groupes de deux à trois vicariats, les délégués ont ensuite travaillé sur la charte de la catéchèse et le règlement intérieur des catéchistes. Ils ont également proposé des pistes pour l'élaboration d'un Directoire diocésain de la catéchèse. Le panel des assises a été animé le samedi 24 février 2024 par Romaric Amiton, Grand Séminariste, avec des intervenants comme les Pères Roger Sévoh, Charles Allabi, Gaston Aïtondji et Dr Charles Babadjidé. Ce panel s'est préoccupé de proposer les solutions pour une catéchèse inculturée. À la messe de clôture le dimanche 25 février 2024, Mgr Roger Hounbédji, Archevêque de Cotonou, a félicité les participants pour le travail abattu. Il est revenu sur la nécessité d'avoir une foi authentique pour faire face aux vents de syncrétisme qui drainent certains intellectuels béninois à travers l'initiative des *Vodun Days*.

## ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA CATÉCHÈSE À COTONOU

### ► « Je souhaite que les catéchistes soient des semeurs d'espérance »

(Entretien avec **Mgr Roger Hounbédji**, Archevêque de Cotonou)

Dans cet entretien, **Mgr Roger Hounbédji** revient sur les circonstances de l'organisation des états généraux de la catéchèse, l'issue des travaux et la nécessité pour les catéchistes d'avoir une foi authentique.

Propos recueillis par  
**Florent HOUSSINON**

Dans le processus d'annonce de l'Évangile, nous sommes à la phase de la nouvelle évangélisation. Il est de notre devoir d'assumer la responsabilité d'une évangélisation en profondeur qui aide nos populations à rencontrer Jésus-Christ. L'époque que nous traversons est une époque troublée par un certain nombre de faits liés à la mondialisation. C'est au travers de tous ces faits que nous devons annoncer Jésus-Christ.

Je voudrais rendre hommage aux premiers catéchistes qui se sont investis pour le fonctionnement du Centre catéchétique de Ouidah, en particulier les Pères Pierre Legendre, Michel Dujarrier, Théophile Villaça, Victor Sogni, Roger Sévoh, Wilfrid Lawson et Charles Allabi. Je rends aussi hommage au Père Épiphan Michodjèhoun, actuel Directeur de ce Centre et à tous ses collaborateurs. Le Père Théophile Villaça dont nous commémorons

les 10 ans de décès a été un grand pionnier de la catéchèse dans notre diocèse. C'est à partir de lui que l'évangélisation en profondeur et le souci d'inculturation ont pris corps.

Ces grands catéchistes ont accompli un travail remarquable dont la jeune génération essaie de tirer un meilleur profit. Nous devons travailler pour un réel archivage des documents qu'ils ont laissés au Centre catéchétique de Ouidah. C'est peut-être un clin d'œil que je fais aux nouveaux responsables, de sorte que le travail d'archivage soit une réalité et qu'en entrant dans ce lieu, nous puissions faire tout le parcours historique et disposer de tous les documents qui nous aideraient à approfondir la mission d'évangélisation.

Les travaux de ces états généraux de la catéchèse nous ont permis de prendre conscience d'un certain nombre de défis relatifs au syncrétisme. Ce syncrétisme qui continue de s'intensifier avec la promotion du Vodun. L'organisation des festivités des *Vodun Days* nous a montré comment le Vodun foisonne avec



**Mgr Roger Hounbédji**

une confusion entre le cultuel et le culturel, confusion entretenue par certains intellectuels béninois qui ne cessent de semer le flou dans la tête de plusieurs de nos contemporains. Ils s'efforcent d'expliquer qu'aller au temple Vodun et à l'église revient au même. La religion catholique n'est pas une religion importée de la façon dont ils le disent. Elle consiste à rejoindre le Christ à travers sa Parole, une Parole à nous léguée de sorte que nous

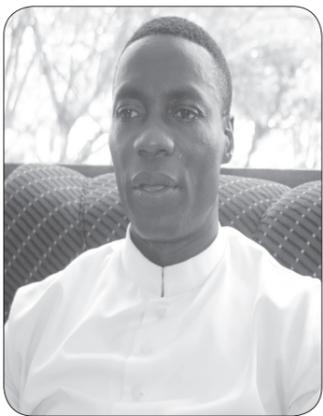
soyons en communion avec le Christ et poursuivions son œuvre. Il est donc important que nous soyons au fait de ces défis pour éclairer nos fidèles sur ces confusions qui se propagent. D'où l'urgence de nous former et de former aussi nos fidèles à la foi authentique, un des piliers majeurs de notre évangélisation. À travers les Plans stratégiques que nous avons réalisés jusqu'à présent, nous avons mis en place des structures qui favorisent cette

formation à la foi authentique, à savoir l'École d'initiation théologique et pastorale, l'École de la catéchèse, l'École de la prière et tous les cercles théologiques et bibliques qui naissent au sein de nos paroisses et Institutions.

Nous avons également besoin de rendre l'enseignement catéchétique plus mystagogique, basé sur une expérience vivante de notre vie de foi afin d'éviter une formation trop théorique, sinon cérébrale de la catéchèse. Nous avons également besoin de dynamiser nos communautés ecclésiales de base qui constituent une chance pour notre Église en Afrique et au Bénin. Ce sont des lieux où nous sommes appelés à vivre de façon réelle notre relation au Christ. Nous devons veiller à transmettre aux fidèles la saine doctrine du Christ, de sorte que cette doctrine puisse leur permettre d'être sauvés. Je crois qu'il faut essayer de rendre disponibles et vulgariser les actes des états généraux dans notre diocèse. Je souhaite que les catéchistes soient des semeurs d'espérance.

### ► Revenir à l'essentiel de la catéchèse

#### « La perspective est de doter le diocèse d'un Directoire de la catéchèse »



**Père Épiphan Michodjèhoun**  
Directeur du Centre catéchétique de Ouidah

La préparation de ces états généraux a consisté en une consultation des acteurs à la base. Ceci à partir d'un questionnaire de 5 rubriques pour recueillir les avis des uns et des autres. La première rubrique concernait la pratique catéchétique sur nos paroisses, dans nos écoles et institutions. La 2<sup>e</sup> tient compte des manuels catéchétiques, tandis que la 3<sup>e</sup> rubrique regroupe l'identité du catéchiste, la pédagogie, la méthodologie et le vécu. Le 4<sup>e</sup> point touche aux catéchumènes eux-mêmes, et le dernier aborde la place de la catéchèse dans la pastorale. Le questionnaire a été envoyé sur les fora des coordonnateurs de la catéchèse dans notre diocèse. Les curés de paroisse ont été officiellement saisis par une correspondance. C'est à partir des réactions reçues que nous avons élaboré un programme général des 2<sup>e</sup> états généraux de la catéchèse.

Il y a eu une réelle crainte que ces travaux ne se tiennent pas en cette période. Puisque le temps de carême est souvent utilisé pour les étapes, les scrutins, les retraites. Et c'est là que j'ai perçu l'œuvre de Dieu. Il y avait plus de 200 catéchistes présents aux travaux qui ont duré trois jours. C'est un sentiment d'action de grâce que j'exprime au Seigneur. C'est également un sentiment de joie de savoir que beaucoup de personnes ont porté ce projet avec nous : Mgr Roger Hounbédji, les Pères Roger Sévoh, Maurice Hounmènou, Gaston Aïtonji, Victor Sogni, Wilfrid Lawson, Charles Allabi, Romain Aholou, Maurice Gbatodonou et tous les catéchistes. Ceux de l'École de la catéchèse ont manifesté beaucoup d'intérêt pour ces assises.

Après la clôture des travaux, nous allons œuvrer à ouvrir les esprits et les cœurs aux activités du Centre catéchétique de Ouidah. Nous allons aussi harmoniser les pratiques, rendre disponible une charte pour accompagner les coordinations sur les paroisses, la commission vicariale pour la catéchèse et les catéchistes. La perspective est de doter le diocèse d'un Directoire de la catéchèse comme l'a suggéré le Père Théophile Villaça depuis 1970.

#### « La catéchèse doit intégrer l'éducation aux marques de politesse »



**Lucie Dossou-Yovo**  
Catéchiste sur la paroisse Sacré-Cœur de Ouidah

Le chrétien baptisé doit avoir le souci de faire connaître son Sauveur à son frère. C'est pourquoi la catéchèse tient une place importante dans l'évangélisation, à l'image du baptême qui est la porte d'entrée des sacrements. Je remercie la Sainte Trinité pour avoir inspiré Mgr Roger Hounbédji de redonner à la catéchèse ses lettres de noblesse.

Chaque rituel dans l'Église catholique a un sens. En salle de catéchisme, nous devons insister sur les dons du baptême. Le baptême nous libère de nos péchés (purification). Purifié, le catéchumène devient un temple saint où le Seigneur peut venir habiter à tout moment. Il devient ainsi la pierre vivante de sa communauté, donc capable de prendre des initiatives (balayer l'église, proposer des solutions aux problèmes de la foi). Le catéchumène est également par le baptême prêtre, prophète et roi. Ensuite, il est levain et ferment de la pâte. Il est enfin disciple du Christ. C'est alors important que le catéchiste connaisse les dons du baptême, qu'il les vive afin de les transmettre à ses frères et sœurs.

La catéchèse doit intégrer l'éducation aux marques de politesse, au savoir-vivre et savoir-être puisque l'école n'est plus à la hauteur, et les parents encore moins. C'est pourquoi la formation des catéchistes doit se faire de façon permanente et continue. L'avenir sera beau à condition que les catéchistes soient humbles, qu'ils prennent conscience de leur rôle et de leur mission. Les curés doivent se donner le temps de contrôler les fiches de préparation de leur catéchiste. Si nos chrétiens n'ont plus le sens du respect du sacré et qu'ils ne savent plus faire la génuflexion à l'église, c'est parce que les catéchistes n'accompagnent plus les enfants à la messe. Et pourtant, ils devraient arriver à l'église avant l'heure de la messe, ranger les enfants et les conduire à l'église où une place est réservée à chaque année de catéchèse. Autre chose, les enfants font parfois signer leur carte de catéchumène avant la messe. Ce qu'il faut corriger.

## Parole de Dieu

(10 mars 2024)

Avant d'aller à la messe dominicale, le lecteur est invité à « préparer son dimanche » en lisant plusieurs fois durant la semaine les 4 textes de la liturgie. Lire et relire, encore et encore. Car rien n'est plus important pour le chrétien que la Parole de Dieu !

**PREMIÈRE LECTURE - LECTURE DU DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES : 2 CH 36, 14-16.19-23**

En ces jours-là, tous les chefs des prêtres et du peuple multipliaient les infidélités, en imitant toutes les abominations des nations païennes, et ils profanaient la Maison que le Seigneur avait consacrée à Jérusalem. Le Seigneur, le Dieu de leurs pères, sans attendre et sans se lasser, leur envoyait des messagers, car il avait pitié de son peuple et de sa Demeure. Mais eux tournaient en dérision les envoyés de Dieu, méprisaient ses paroles, et se moquaient de ses prophètes ; finalement, il n'y eut plus de remède à la fureur grandissante du Seigneur contre son peuple. Les Babyloniens brûlèrent la Maison de Dieu, détruisirent le rempart de Jérusalem, incendièrent tous ses palais, et réduisirent à rien tous leurs objets précieux. Nabucodonosor déporta à Babylone ceux qui avaient échappé au massacre ; ils devinrent les esclaves du roi et de ses fils jusqu'au temps de la domination des Perses. Ainsi s'accomplit la parole du Seigneur proclamée par Jérémie : La terre sera dévastée et elle se reposera durant 70 ans, jusqu'à ce qu'elle ait compensé par ce repos tous les sabbats profanés. Or, la première année du règne de Cyrus, roi de Perse, pour que soit accomplie la parole du Seigneur proclamée par Jérémie, le Seigneur inspira Cyrus, roi de Perse. Et celui-ci fit publier dans tout son royaume – et même consigner par écrit – : « Ainsi parle Cyrus, roi de Perse : Le Seigneur, le Dieu du ciel, m'a donné tous les royaumes de la terre ; et il m'a chargé de lui bâtir une maison à Jérusalem, en Juda. Quiconque parmi vous fait partie de son peuple, que le Seigneur son Dieu soit avec lui, et qu'il monte à Jérusalem ! »

**PSAUME 136 (137)**

Au bord des fleuves de Babylone  
Nous étions assis et nous pleurions, nous souvenant de Sion ;  
Aux saules des alentours nous avons pendu nos harpes.

C'est là que nos vainqueurs nous demandèrent des chansons,  
Et nos bourreaux, des airs joyeux :  
« Chantez-nous, disaient-ils, quelque chant de Sion. »

Comment chanterions-nous un chant du Seigneur sur une terre étrangère ?  
Si je t'oublie, Jérusalem, que ma main droite m'oublie !

Je veux que ma langue s'attache à mon palais si je perds ton souvenir,  
Si je n'élève Jérusalem au sommet de ma joie.

**DEUXIÈME LECTURE - LECTURE DE LA LETTRE DE SAINT PAUL APÔTRE AUX ÉPHÉSIENS (EP 2, 4-10)**

Frères, Dieu est riche en miséricorde ; à cause du grand amour dont il nous a aimés, nous qui étions des morts par suite de nos fautes, il nous a donné la vie avec le Christ : c'est bien par grâce que vous êtes sauvés. Avec lui, il nous a ressuscités et il nous a fait siéger aux cieux, dans le Christ Jésus. Il a voulu ainsi montrer, au long des âges futurs, la richesse surabondante de sa grâce, par sa bonté pour nous dans le Christ Jésus. C'est bien par la grâce que vous êtes sauvés, et par le moyen de la foi. Cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. Cela ne vient pas des actes : personne ne peut en tirer orgueil. C'est Dieu qui nous a faits, il nous a créés dans le Christ Jésus, en vue de la réalisation d'œuvres bonnes qu'il a préparées d'avance pour que nous les pratiquions.

**ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT JEAN 3, 14-21**

En ce temps-là, Jésus disait à Nicodème : « De même que le serpent de bronze fut élevé par Moïse dans le désert, ainsi faut-il que le Fils de l'homme soit élevé, afin qu'en lui tout homme qui croit ait la vie éternelle. Car Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne se perde pas, mais obtienne la vie éternelle. Car Dieu a envoyé son Fils dans le

monde, non pas pour juger le monde, mais pour que, par lui, le monde soit sauvé. Celui qui croit en lui échappe au Jugement, celui qui ne croit pas est déjà jugé, du fait qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu. Et le Jugement, le voici : la lumière est venue dans le monde, et les hommes ont préféré les ténèbres à la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises. Celui qui fait le mal déteste la lumière : il ne vient pas à la lumière, de peur que ses œuvres ne soient dénoncées ; mais celui qui fait la vérité vient à la lumière, pour qu'il soit manifeste que ses œuvres ont été accomplies en union avec Dieu. »

**Étude biblique**
**PREMIÈRE LECTURE - LECTURE DU DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES : 2 CH 36, 14-16.19-23**

Dieu, lui, n'oubliait pas son Alliance : il était toujours « Le Dieu de leurs pères » : depuis le temps des patriarches, Abraham, Isaac, Jacob... « Sans attendre et sans se lasser, il envoyait ses messagers » ; ce n'est pas pour défendre ses propres intérêts que Dieu rappelle sans cesse les commandements, par l'intermédiaire de ses prophètes ; Jérémie a cette parole extraordinaire : « Est-ce bien moi qu'ils offensent ? dit Dieu ; n'est-ce pas plutôt eux-mêmes ? (Jr 7, 19). Ce qu'il veut dire par là, c'est que le peuple libéré par Dieu se fait lui-même esclave de faux dieux et retombe dans des pratiques indignes d'hommes libres.

**PSAUME 136 (137)**

Les larmes que l'on verse sur les bords des fleuves de Babylone, ce sont aussi celles du remords ; il faut que Dieu nous sauve surtout de nous-mêmes. Parce que le pire ennemi de l'homme, c'est lui-même, qui prend sans cesse de fausses pistes.

**DEUXIÈME LECTURE - LECTURE DE LA LETTRE DE SAINT PAUL APÔTRE AUX ÉPHÉSIENS (EP 2, 4-10)**

Le dessein de Dieu est bienveillant : le vocabulaire de Paul est extrêmement répétitif ; cette insistance est évidemment intentionnelle : « Dieu est riche en miséricorde »... « le grand Amour dont il nous a aimés »... « le don de Dieu »... « sa bonté pour nous »... « la richesse infinie de sa grâce », et le mot « grâce » revient trois fois dans ces quelques lignes. La richesse de la miséricorde de Dieu n'est pas une découverte de Paul ou du Nouveau Testament : Paul l'a apprise dans son catéchisme juif.

**ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT JEAN 3, 14-21**

Visiblement, pour la première génération chrétienne, la croix était regardée non comme un instrument de supplice, mais comme la plus belle preuve de l'Amour de Dieu. Comme dit Paul, « ce qui est folie de Dieu est plus sage que les hommes et ce qui est faiblesse de Dieu est plus fort que les hommes » (1 Co 1, 23 - 25). Il y a donc deux manières de regarder la croix du Christ : elle est, c'est vrai, la preuve de la haine et de la cruauté de l'homme, mais elle est bien plus encore l'emblème de la douceur et du pardon du Christ ; il accepte de la subir pour nous montrer jusqu'où va l'Amour de Dieu pour l'humanité.

Pour participer à l'animation de cette rubrique,  
appelez le 95 68 39 07 / 21 32 12 07

## COMPRENDRE LA PAROLE

Père Antoine TIDJANI

BIBLISTE

3<sup>e</sup> dimanche du temps de carême-B

### La maison de Dieu



Notre marche sur les pas de Jésus se poursuit. Aujourd'hui, il nous fait franchir de grandes enjambées pour nous porter avec lui au temple de Jérusalem, la maison de Dieu. La première lecture tirée du livre d'Exode nous permet de comprendre que si Dieu a voulu un pacte d'Alliance (le Décalogue) entre son peuple et Lui, c'est pour être reconnu comme l'Unique qui habite au milieu de son peuple qui en fait, doit se reconnaître comme étant son temple, son domaine. Dans les pages qui courent d'Ex 24, 12 à 40, 38

Moïse reçut sur le mont Sinaï, la charge d'ériger pour Israël, la tente-sanctuaire (le tabernacle) dans laquelle le Seigneur entend être présent pour toujours au milieu de son peuple, et instituer le ministère sacerdotal (Ex 24, 12-31, 18). Après que sous le guide d'Aaron, le peuple ce fût fourvoyé en adorant le veau d'or, le Seigneur toutefois, sur l'intervention de Moïse, renouvela le pacte d'Alliance (Ex 32-34) et pardonna au peuple. La charge donnée à Moïse sur le mont Sinaï poursuit son cours (Ex 35-40). La nuée, signe de la présence du Seigneur, descend sur la tente-sanctuaire à peine construite qui peut ainsi devenir un Sinaï qui chemine avec le peuple. Le sanctuaire (*naos* en Grec) et le temple (*iéron* en Grec) portent des nuances qui échappent à l'homme du commun, et Jésus dans l'évangile du jour signifie bien cela en utilisant l'un ou l'autre mot selon qu'il parle de lui-même (*naos*) ou du temple de Jérusalem (*iéron*), qu'il déplore comme lieu de ventes et d'achats.

#### Temple, lieu d'échanges commerciaux et temple, sanctuaire de Dieu

Dans le Temple (*iéron*) : ensemble des édifices (les cours, places, parvis, divers) se déroulent les ventes. Ces vendeurs donc avaient leur place au Temple mais malheureusement, ils ne respectaient pas les frontières ; ce qui offrait un spectacle de désordre. Quant au Sanctuaire (*naos*), c'était le tout petit édifice, le plus précieux de l'ensemble du Temple. C'est le lieu de la Présence (*Shékinah*) de Dieu. La réaction de Jésus fustigeant les vendeurs nous rejoint aujourd'hui où l'on vient au culte plus préoccupé d'aller se montrer au public que d'aller adorer Dieu en esprit et en vérité. Le prophète Zacharie entrevoyait les temps messianiques à travers les jours où le sacré reprendra toute sa place : « Il n'y aura plus de marchand dans la maison du Seigneur Sabaot, en ce jour-là » (Za 14, 21). La vivacité de la réaction de Jésus vient réaliser cette prophétie et traduit le sens qu'il a de la gloire de Dieu. Suis-je moi aussi fasciné comme Jésus pour la cause de Dieu ? Jésus ira plus loin. Il ne se contentera pas de déplacer les vendeurs. C'est le temple même qu'il convient de remplacer avec la religion qui en reste à des manifestations extérieures, sans être en communion avec Dieu dans l'Esprit. Détruisez ce temple pour que je puisse rebâtir en trois jours le vrai Temple de l'adoration en esprit et en vérité (Jn 4, 23). Il annonce par ces mots son corps comme le vrai sanctuaire de Dieu. Son Corps Ressuscité est le Nouveau Temple, le nouveau lieu de culte rendant inutile le temple de Jérusalem dont le rideau se déchira (Mt 27, 51) le jour de la Passion. Du corps déchiré de Jésus sortaient le sang et le fleuve d'eau vive (Jn 19, 33), l'eau annoncée par le prophète Ézéchiël comme sortant du sanctuaire (Ez 41, 1.12). Et c'est Saint Paul qui nous fait prendre conscience de la grandeur de ce que nos corps en tant que baptisés, sont dans le Christ : « Ne savez-vous pas que vous êtes le Temple de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? » (1 Co 12, 27). C'est dire que si le Corps du Christ Ressuscité est le nouveau Temple, nous les baptisés, nos corps le sont aussi avec le Sien. Quelle merveille ! Savoir que tu es la maison de Dieu, son Sanctuaire, le lieu de sa Présence, le lieu où repose sa Gloire ! Cela déclenche tout un processus de conversion dans le rapport à notre propre corps et aux corps des autres.

#### Dans ma vie

Suis-je moi aussi fasciné comme Jésus pour la cause de Dieu ?

#### À méditer

Se savoir la maison de Dieu, déclenche tout un processus de conversion dans le rapport à notre propre corps et aux corps des autres.

(Ex 20, 1-17 ; 1Co 1, 22-25 ; Jn 2, 13-25)

## Un cœur qui écoute

### La gratuité de l'Amour de Dieu

Dieu est Amour. Avant de parvenir à ce sommet de la révélation du Nouveau Testament, l'homme doit purifier les conceptions humaines qu'il se fait de l'amour pour accueillir le mystère de l'Amour divin qui passe par la croix. Le mot « amour » désigne en effet des réalités différentes, charnelles ou spirituelles, passionnelles ou réfléchies, épanouissantes ou destructrices. Dans la Bible, il y a constamment une variation entre divers aspects de l'amour. Le Grec dispose de plusieurs termes, dont la somme n'est autre que Dieu : éros « désir », *filia* « amitié », *agapè* « amour gratuit ». L'amour revêt des formes très variées : l'amour conjugal, l'amour paternel, comme celui de David envers son fils Absalom (1S 19, 1-13), l'amour maternel comme celui d'Agar pour son fils Ismaël (Gn 21,15-16), l'amour fraternel comme l'amitié entre David et Jonathan (1S18,1-20). Ces aspects de l'amour ont tous été défigurés ou pervertis par le péché. Aucun n'est exempt de risque ou d'incompréhension parce ce que fragilisé par les limites de la nature humaine.

L'amour conjugal devient alors domination ou convoitise, et l'amour fraternel peut se dévoyer ; l'amour paternel ou maternel a ses limites et l'amitié fraternelle n'est pas exempte de conflits et de trahisons. « Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son fils unique » (Jn 3, 16). La logique folle de l'Amour de Dieu, c'est le chemin de la gratuité, un Amour sans limite, une vie de don et d'offrande de soi jusqu'à la croix. C'est en cela que consiste l'immensité de l'Amour gratuit de notre Dieu : « Il s'est dépouillé lui-même jusqu'à la mort, il a été compté avec les pécheurs » (Is 52, 12). Par le don gratuit de sa vie sur la croix, le Christ nous a indiqué le chemin. Son Amour appelle la réciprocité avec le même Amour de Dieu et du prochain qui sont indissociables. La logique de l'Amour de Dieu nous montre jusqu'où peut aller sa générosité.

L'homme est désormais participant de la nature divine, donc libre de faire partie du mystère d'Amour et de vie qu'est la réalité trinitaire, trois foyers d'Amour et de communication. Voilà le don gratuit de l'Amour fou de notre Dieu. Adhérer à cette réalité suppose croire en Jésus-Christ, et la foi en Jésus implique une attitude d'ouverture et d'accueil, c'est-à-dire de conversion et de disponibilité. Nous sommes sauvés par la grâce et non par le salaire mérité d'un travail. Par notre élection, nous sommes invités à vivre en communion les uns avec les autres dans nos relations interpersonnelles. Dieu se donne à nous gratuitement dans des conditions concrètes : c'est alors que nous étions encore pécheurs que le Christ est mort pour nous (Rm 5, 6-10). La grâce pousse la générosité au-delà de toutes limites. Elle ouvre sans réserve la richesse inépuisable de la générosité divine (Ép 1, 7), et la répand sans compter (2Co 4, 15). Marchons ensemble dans la lumière vers la construction d'une Terre nouvelle et des cieux nouveaux, dans l'Amour et l'attente de l'achèvement définitif.

Bakhita

## enfants+

Image à colorier, phrase à mémoriser



« Dieu a envoyé son Fils dans le monde, non pas pour juger le monde, mais pour que, par lui, le monde soit sauvé ».

Chers enfants, prenez votre Bible et retrouvez le chapitre et le verset de cette phrase de l'Évangile de Saint Jean



## ACQUIS DE LA CONFÉRENCE NATIONALE DES FORCES VIVES

# La société béninoise reste ouverte

*Le Bénin célèbre les 34 ans de la Conférence des forces vives de la Nation, l'un des rassemblements les plus réussis en Afrique et décisifs pour la démocratie. À cet effet, l'Ambassadeur Théodore Loko s'appuie sur les acquis d'un tel héritage pour analyser les situations de corruption et les conséquences de celle-ci sur le peuple.*

**Théodore C. LOKO**  
ENSEIGNANT-CHERCHEUR

La Conférence nationale des forces vives du Bénin est la première Conférence nationale en Afrique francophone et a influencé et inspiré toutes les autres qui se sont tenues par la suite.

L'après-midi du 19 février 1990, le premier jour de la Conférence, le délégué Alexis Hountondji a déclaré : « La Conférence nationale proclame sa souveraineté et la suprématie de ses décisions », mais il restait la question de la légitimité, n'ayant pas été élue par la population entière. Après une discussion sur le droit de continuer, nous avons décidé que le plus important était d'arrêter la perpétuation de l'injustice et donc de poursuivre la conférence. La question suivante était de savoir si le président Kérékou allait reconnaître la souveraineté de l'assemblée. En attendant, deux groupes se sont formés pendant la conférence: celui qui proposait un régime présidentiel et celui en faveur d'un régime parlementaire. Le premier assurerait la stabilité et l'économie des ressources avec un exécutif fort, et le second un Premier ministre responsable devant le Parlement, qui pouvait censurer le pouvoir.

## La bataille sur la souveraineté à la Conférence nationale

La dernière bataille sur la question de la souveraineté s'est terminée le 25 février. 370 délégués ont voté pour la

souveraineté de la conférence, contre 17. Ce coup d'État civil n'a pas plu au Gouvernement en place, et le 26 février le président Kérékou a assisté à la conférence pour essayer d'en influencer les travaux. Il attendait « l'indication des mesures efficaces et concrètes propres à sortir le pays de la panne économique », et nous lui avons imposé la souveraineté de la conférence. Il a refusé de démissionner et nous lui avons donné un Premier ministre en la personne de Nicéphore Soglo, ancien haut fonctionnaire de la Banque mondiale.

La conférence s'est clôturée le mercredi 28 février et le rapporteur général, Monsieur Albert Tévoédjrè, a déclaré « une reconquête de soi, de sa dignité de manière à reprendre l'initiative historique, la responsabilité de son destin, dans l'amitié avec les autres peuples et nations ». Le président Kérékou a enfin accepté les conclusions de la conférence nationale et affirmé que son administration allait aider à mettre en œuvre les décisions de la conférence. Le Bénin vient quand même de loin.

## Cet exercice montre que le Bénin est et reste une société ouverte

Une société ouverte (Cf. Henri Bergson) se caractérise par un Gouvernement réactif, tolérant et dans laquelle les mécanismes politiques sont transparents. C'est une société non-autoritaire, donc sans personnalités autoritaires, à la base de laquelle se trouvent



*Théodore C. Loko*

la liberté et les droits humains.

Selon l'acception développée par Karl Popper dans La Société ouverte et ses ennemis, une société ouverte est une société dans laquelle les dirigeants politiques peuvent être remplacés sans bain de sang, à l'inverse des sociétés fermées dans lesquelles un coup d'État est nécessaire. La conception de Popper de la société ouverte tire son origine dans sa philosophie des sciences, en particulier dans son concept de réfutabilité. La connaissance étant faillible, la société doit laisser différents points de vue s'exprimer. En revendiquant une unique vérité, on débouche sur l'imposition d'une unique version de la réalité et, partant, sur une société qui dénie la liberté de pensée. À l'inverse, dans une société ouverte, chaque citoyen peut se former sa propre opinion,

ce qui nécessite la liberté de pensée et d'expression ainsi que les institutions culturelles et légales qui les facilitent. Une société ouverte est également pour Popper pluraliste et multiculturelle, pour disposer du plus grand nombre de points de vue.

L'expérience d'un parlement monocole (mai 2019 à mai 2023) reste une parenthèse et l'actualité garantie que les perspectives pourraient être meilleures.

## L'actualité garantie que les perspectives pourraient être meilleures

Les intellectuels tarés dont parle le président Kérékou sont encore nombreux dans le pays, guidés seulement par leur ventre et prêts à servir des intérêts inavoués, au vu et au su de tous. Mais fort heureusement, de nombreux compatriotes recommandables plaident inlassablement contre la corruption du système politique dans notre pays. La corruption est un fait très grave de déformation du système politique. Le Compendium de la doctrine sociale de l'Église la stigmatise ainsi : « La corruption déforme à la racine le rôle des institutions représentatives, car elle les utilise comme un terrain d'échange politique entre requêtes clientélistes et prestations des gouvernants. De la sorte, les choix politiques favorisent les objectifs restreints de ceux qui possèdent les moyens de les influencer et empêchent la réalisation du bien commun

de tous les citoyens » (n° 411). La corruption se situe « parmi les causes qui concourent le plus à déterminer le sous-développement et la pauvreté » (n° 447).

## La corruption prive les peuples d'un bien commun fondamental

La corruption prive les peuples d'un bien commun fondamental, à savoir la légalité : respect des règles, fonctionnement correct des institutions économiques et politiques, transparence. Le bien de la légalité est un bien commun authentique, qui a une destination universelle. En effet, il est une des clefs du développement, du fait qu'il permet d'établir des rapports corrects entre société, économie et politique, et qu'il structure le cadre de la confiance dans lequel s'inscrit l'activité économique. En tant que « bien commun », il doit être promu de façon appropriée par tous, car tous les peuples y ont droit. Parmi tout ce qui est dû à l'homme en tant qu'homme, se trouve justement aussi la légalité. La pratique et la culture de la corruption doivent être remplacées par la pratique et la culture de la légalité.

Dans la lutte contre la corruption, il faut considérer comme un processus positif le passage de sociétés autoritaires à sociétés démocratiques, de sociétés fermées à sociétés ouvertes, de sociétés verticales à sociétés horizontales, de sociétés centralistes à sociétés participatives.

## ATTENTATS AU BURKINA FASO

# Le Pape exprime sa douleur pour les victimes

Sources : Vatican News

**Plusieurs attaques terroristes ont pris pour cibles des catholiques, des musulmans et des militaires le dimanche 25 février 2024 au Burkina Faso. Le Pape François a exprimé sa profonde tristesse et s'est associé au deuil des familles des communautés visées.**

Dans un télégramme portant la signature du Cardinal Pietro Parolin, le Pape François a exprimé sa douleur et sa proximité avec les familles

touchées par l'attentat terroriste perpétré le dimanche 25 février 2024 dans une église catholique d'Essakane-Village, alors que la communauté de fidèles était réunie en prière. Le bilan de l'attaque est de 15 morts et 2 blessés parmi les fidèles. Le même jour, un autre attentat a aussi visé une mosquée, avec un bilan très lourd. Une « attaque d'envergure », rapporte l'Agence France Presse qui fait état de plusieurs dizaines de fidèles musulmans tués à Natiaboani, dans l'Est du pays. Là aussi les victimes, majoritairement des hommes, s'étaient réunies pour la première prière du



Photo / ABC News

## Le Pape rappelle que la haine n'est pas la solution aux conflits

jour. Ce même dimanche, plusieurs attaques ont aussi pris pour cibles des détachements

militaires. La riposte de l'Armée appuyée par l'aviation a conduit,

selon des sources sécuritaires, à la neutralisation de « plusieurs centaines de terroristes ». Le Pape François « s'associe au deuil des familles, leur manifestant sa proximité et sa peine », et « exprime également sa tristesse à la communauté musulmane ». Le Saint-Père rappelle « que la haine n'est pas la solution aux conflits », et « invite au respect des lieux sacrés et à la lutte contre la violence en vue de la promotion des valeurs de paix », peut-on lire dans le télégramme adressé à Mgr Laurent Dabiré, président de la Conférence des évêques du Burkina Faso et du Niger.

## PARLONS LITURGIE<sup>1</sup>

### La soutane

Nous savons tous ce qu'on appelle soutane ! C'est l'habit distinctif du prêtre. Le mot vient de l'italien « *sottana* » et signifie littéralement : vêtement de dessous, parce que la soutane est portée sous les vêtements liturgiques.

En fait, l'expression désigne au départ la robe longue portée par les clercs comme en ont longtemps porté tous les gens de « savoir » : médecins, gens de justice, professeurs, etc. La soutane a remplacé d'autres vêtements longs communément portés dans les pays latinisés. Il en est resté, outre la soutane ecclésiastique, les togas ou robes de magistrats, d'avocats, de greffiers et, dans les cérémonies officielles universitaires, la robe des professeurs.

La soutane ecclésiastique a été le vêtement habituel du clergé depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est une robe longue boutonnant par devant de haut en bas, souvent (mais plus toujours) serrée à la taille par une large ceinture de tissu. Sa couleur est noire pour les prêtres, violette pour les évêques, rouge pour les Cardinaux, blanche pour le Pape ainsi que pour le clergé des pays de climat chaud.

Père Charles ALLABI

1. « *Parlons liturgie* » est un billet dont la mission rentre dans la continuité d'une catéchèse à l'endroit des fidèles pour leur donner les clés de lecture des notions essentielles relatives à la liturgie et à la hiérarchie ecclésiastique.

## LES SAINTS DE LA SEMAINE

Du 1<sup>er</sup> au 07 mars 2024

**1<sup>er</sup> mars** : St Aubin († 550), moine évêque ; **02 mars** : Bienheureux Charles le Bon († 1127) ; **03 mars** : St Guénolé († 529), abbé ; **04 mars** : St Casimir ; **05 mars** : Ste Olive ; **06 mars** : St Théophile d'Antioche ; **07 mars** : Ste Perpétue et Ste Félicité, martyres.

## LA CROIX DU BÉNIN

Hebdomadaire Catholique

Autorisation N° 1221/MISP/DC/SG/DGAI/SCC

Édité par l'Imprimerie Notre-Dame : 01 BP 105 Cotonou (Bénin);

Tél : (+229) 66 52 22 22 / 99 97 91 91

Email : [contactcroixdubenin@gmail.com](mailto:contactcroixdubenin@gmail.com)

Site : [www.croixdubenin.com](http://www.croixdubenin.com)

Compte : BOA-Bénin, 002711029308 ; ISSN : 1840 - 8184 ;

Tirage : 2.500 exemplaires.

**Directeur de publication** : Abbé Michaël Gomé,

[gomemichael1@gmail.com](mailto:gomemichael1@gmail.com), Tél : 66 64 14 95 ; **Directeur**

**Adjoint** : Abbé Jean Baptiste Toupé, [jbac1806@gmail.com](mailto:jbac1806@gmail.com)

Tél: 97 33 53 03 ; **Rédacteur en chef** : Alain Sessou ; **Rédacteur**

**en chef Adjoint** : Guy Dossou-Yovo ; **Secrétaire de Rédaction** :

Florent Houessinon ; **Desk Politique** : Guy Dossou-Yovo ; **Desk**

**Société** : Florent Houessinon ; **Desk Economie** : Alain Sessou ;

**Desk religion** : Abbé Jean Baptiste Toupé ; **Pao** : Bertrand F.

Akplogan ; **Correcteur** : André K. Okanla

**Publicité** : Mme Ariane Kingnandodé

**Correspondants** : **Abomey** : Abbé Juste Yéλουassi ; **Dassa** :

Abbé Ludovic Gnansounou ; **Djougou** : Abbé Brice Tchahoun ;

**Kandi** : Abbé Denis Kocou ; **Lokossa** : Abbé Marie-Salomon

Degbègni ; **Natitingou** : Abbé Servais Yantoukoua ; **Parakou** :

Abbé David Ahossinou, osfs ; **Porto-Novo** : Abbé Frumence

Vodounou ; **N'Dali** : Abbé Edgard Toungou.

**Abonnements** : **Électronique** : 10.000 F CFA ; **Ordinaire** :

15.000 F CFA ; **Soutien** : 30.000 F CFA ; **Amitié** : 60.000 F

CFA et plus ; **Bienfaiteurs** : 40.000 - 60.000 F CFA ; **France** :

40.000 F CFA, soit 61 euros.

## SŒURS DE NOTRE-DAME DE LOURDES

# Engagement définitif de deux religieuses

*Le samedi 17 février 2024, les Sœurs de Notre-Dame de Lourdes ont rendu grâce pour les bienfaits du Seigneur qui leur a donné deux jeunes professes, les Sœurs Lydie Ahounadè et Vicentia Dégbélo, ainsi que l'engagement définitif des Sœurs Jeanne Éhouédé Gnankadja et Mireille Colette Dassi le dimanche 18 février 2024 à Cana, en présence de Mgr Eugène Cyrille Houndékou qui a présidé l'eucharistie.*



Photo / La Croix / Juste YÉLOUASSI

*Les professes perpétuelles : Sœur Jeanne Gnankadja (à gauche) et Sœur Mireille Colette Dassi (à droite)*

Juste YÉLOUASSI  
CORRESPONDANT

Prêtres, religieux et religieuses des autres congrégations ont entouré les Sœurs de Notre-Dame de Lourdes de leur affection, malgré les occupations en ce début du temps de Carême. La nouvelle Supérieure générale, Sœur Liran Odile Adjidowé a souhaité la bienvenue à tous au début de la célébration. « Le Seigneur a fait de leurs vies, une semence qui a donné des fruits mûrs », a déclaré Mgr Eugène Cyrille Houndékou, évêque d'Abomey, à l'entame de son homélie. Selon lui, il faut apprécier la

grâce de Dieu à sa juste valeur, le louer, le magnifier et lui rendre gloire. Dans la liturgie de la Parole, « le Seigneur nous a touchés au plus profond dans son dessein d'amour puisqu'il a manifesté sa miséricorde même après la première chute ». Les futures Sœurs qui ont fait leur engagement définitif prolongent et affermissent la grâce baptismale. C'est le signe de la vigueur, du dynamisme et du sceau divin sur leur personne. Les invitant à aller plus loin, Mgr Houndékou a insisté sur la ferveur, la foi, la vigilance, la prudence, la modestie, l'humilité, la pureté de cœur et la persévérance. Enfin, en partant

de l'histoire de l'une ou l'autre des Sœurs, il a sensibilisé les jeunes filles à écouter la voix du Seigneur. Il a également rendu hommage aux religieuses qui s'investissent dans le domaine de la santé avec beaucoup d'humanité.

Les rites de l'engagement définitif se sont déroulés jusqu'à la consécration à la Vierge Marie. Des fiançailles, elles sont passées aux épousailles. Dieu a fait pour elles des merveilles. C'est ce que la porte-parole, Sœur Mireille Colette Dassi, a exprimé dans son allocution de remerciement. Ce qu'a développé la chorale *Hanyé* à travers le chant de dédicace.

## 6 raisons de s'abonner à « La Croix du Bénin »

1. Abonnez-vous au journal et il vous sera livré sur votre paroisse, au travail ou à domicile.
2. Abonnez-vous pour nourrir votre vie de foi et de citoyen grâce à nos nouvelles rubriques.
3. Abonnez-vous parce qu'un exercice vous y est proposé chaque semaine pour vous préparer (seul, en famille ou en groupe) à la messe du dimanche, et apprendre à écouter Dieu dans sa Parole.
4. Abonnez-vous pour garantir votre exemplaire. La vente à la criée sera réduite.
5. Abonnez-vous pour recevoir gratuitement les « hors-séries ».
6. Abonnez-vous, offrez un abonnement ! C'est possible à partir de 15.000 F CFA seulement par an !

36<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

# Caritas Bénin adopte son Plan stratégique 2024-2027

Venerande N'KOUE  
CARITAS BÉNIN

Le diocèse de Natitingou a abrité le mardi 27 février 2024, la 36<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire du Réseau Caritas Bénin. La cérémonie de lancement des travaux a été présidée par Mgr Aristide Gonsallo, évêque de Porto-Novo et président du Conseil d'Administration de Caritas Bénin, en présence de Mgr Antoine Sabi Bio, évêque de Natitingou.

La salle de conférences du Centre pastoral Mgr Nicolas Okioh du diocèse de Natitingou a servi de cadre le mardi 27 février 2024 à la tenue de la 36<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire du Réseau Caritas Bénin. Les travaux ont réuni les délégués de Caritas des 10 diocèses du Bénin. Au cours de la rencontre, le Plan stratégique 2024-2027 a été validé. Dans les trois années à venir, le Réseau Caritas Bénin a trois défis majeurs à relever, à savoir : la maîtrise des offres de services de charité, la gestion stratégique des ressources humaines et la mobilisation des ressources. Deux nouveaux enjeux ont été formulés : la restauration de l'identité de Caritas Bénin et l'amélioration de la vie des personnes accompagnées. La Direction nationale compte ainsi



Photo Venerande N'KOUE

### Les Directeurs diocésains de Caritas ainsi que les participants assistent à la cérémonie d'ouverture des travaux

œuvrer pour mieux faire connaître l'identité et la mission de Caritas Bénin, promouvoir la solidarité et le partage, encourager les initiatives réalisées au niveau des communautés et des Délégations paroissiales de Caritas, communiquer sur les réalisations et procéder aux redditions de comptes. Il s'agira également

d'œuvrer pour la synergie d'action entre les structures isolées au sein de chaque Église locale et de travailler à l'échange d'informations pour une action pastorale commune et coordonnée.

#### Arrimage des Plans

L'arrimage des Plans

stratégiques des diocèses au Plan stratégique du Réseau Caritas Bénin, et le plaidoyer auprès des évêques de la Conférence épiscopale du Bénin ont été également retenus pour que Caritas soit reconnue comme une structure locale de coordination des initiatives et réalisations des diocèses dans le domaine

du social. La présentation, l'amendement et l'adoption du Rapport moral et financier du Réseau Caritas Bénin ont fait suite au partage d'expériences sur l'organisation des Campagnes de Carême et la Semaine Nationale de Charité.

Cette 36<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire du Réseau Caritas Bénin a été l'occasion de souhaiter la bienvenue au nouveau Directeur national, le Père Raymond Goudjo et à 4 nouveaux Directeurs diocésains récemment nommés : les Pères Gildas Dossou, Directeur diocésain de Caritas Natitingou, Ange Agongnon, Directeur diocésain de Caritas Cotonou, Grégoire C. Fadé, Directeur diocésain de Caritas Dassa et Maxime Agbénu, Directeur diocésain de Caritas Lokossa. L'ancien Directeur national de Caritas Bénin a été remercié pour les services rendus au Réseau et à l'Église au Bénin. À cette Assemblée générale, Caritas Bénin a également été honorée par la participation du Catholic Relief Services (Crs), l'un de ses partenaires techniques et financiers, représenté par Prisque Dossou-Yovo, gestionnaire du partenariat et du renforcement des capacités. Les délégués étaient satisfaits de ces assises et se sont donné rendez-vous pour le 25 février 2025 dans le diocèse de Kandi, dans le cadre de la 37<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire.



Photo Venerande N'KOUE

Les participants en photo avec Mgr Aristide Gonsallo et Mgr Antoine Sabi Bio